



Procès-verbal du COSP/COFIL
Réunion ZOOM le lundi 31 janvier 2022
Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, M. LATINA, E. MOUIAL, C. VALLAR, O. VERNIER, L. ANTONINI COCHIN, K. DEHARBE, S. BRICCA, M. TELLER, Y. STRICKLER, C. COURTIN, F. GHELFI, P. REIS, M. MEZAGUER, D. BOUSTANI, T. MARTEU, C. PINA, P. LUPPI, M. OUAKNINE, U. MAYRHOFFER, F. CROUZATIER-DURAND, H. GOUDINEAU, G. GOIRAN, B. THERACHE, A. SARADJIAN

Avait donné procuration : A. GAZANO, M.O DIEMER, G-C GIORGINI, P. TÜRK

Etaient absents non représentés : L. PINEAU, A. TRESCASES, N. TOURNOIS, A. MILLET DEVALLE, J-C MARTIN, M. GUERRINI, M. BASSI, F. BELLONE, J. DEBACKER, L. BARGEL, R. CHABBERT, G. MASSE, Y. BRAHMI, L. CORRADI

Etaient présents à titre consultatif : N. CARLES, Responsable service scolarité, S. NAIZOT, Responsable Relations internationales, E. COUET, Responsable service financier, S. SAADI, Responsable service personnel, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

Début de séance à 14h00

1) Informations de l'équipe décanale

Prise de parole du Doyen

Le prochain COSP/COFIL aura lieu le mardi 15 mars à 14h.

L'assemblée générale de Faculté se tiendra le lundi 28 février à 12h

Les années précédentes les EUR avaient bénéficié d'un soutien IDEX forfaitaire de 100000 euros. Il sera reconduit cette année, mais les fonds devront être plus particulièrement affectés à la recherche. La réflexion est en cours pour utiliser ses fonds. Une première idée est de remodeler l'Amphithéâtre 202. Nous souhaiterions innover, en supprimant la chaire afin d'obtenir une configuration plus moderne pour l'organisation de colloques (installation de fauteuils et un pupitre amovible). L'amphi pourrait aussi être configuré en une salle d'audience afin d'organiser des procès simulés. Des caméras supplémentaires seraient installées.

L'année dernière UCA a remporté un appel à projet appelé SFRI (recherche). Nous avons donc une enveloppe de 393000 euros à utiliser sur 9 ans (8 ans à ce jour, car ces crédits ont été ouverts en 2020).

Prise de parole du Vice-Doyen à la Recherche, le professeur Mathias LATINA.

Un conseil de la recherche réunira les différents directeurs de laboratoire pour déterminer les stratégies relatives à la recherche. Il se prononcera sur les attributions de certains fonds SFRI.



Nous avons ainsi deux contrats doctoraux de 3 ans (230400 euros), pour lesquels il conviendra de déterminer la façon de les attribuer et définir la date de leur mise en place.

Un montant de 73725 euros est dédié aux manifestations internationales. Nous définirons les conditions en avec l'ensemble des laboratoires.

Une enveloppe de 25700 euros sera aussi disponible pour financer les missions et enseignements des enseignants-chercheurs invités.

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

Des crédits sont dédiés à des bourses de Masters pour des mobilités sortantes (163500 euros). Un montant de 128812 euros est également prévu pour les bourses d'excellences des mobilités entrantes en Master. La procédure d'attribution, le calendrier et des modalités de candidatures sont en cours d'élaboration.

Prise de parole de la responsable du bureau des relations internationales, Stella NAIZOT

Les critères de sélection sont : la destination, le niveau académique et la situation personnelle de l'étudiant. 8 étudiants ont été sélectionnés pour une mobilité en 2022-2023 au niveau Master. Une commission ad hoc identifiera les bénéficiaires d'une bourse de 600 euros par mois. Ce montant a été fixé au regard des autres formes de soutien financier.

Information sur l'évolution de la Revue LexSociété

Prise de parole du Vice-Doyen à la Recherche, le Professeur Mathias LATINA.

La revue a bien débuté. L'aspect négatif est le manque d'implication des docteurs pour publier leur compte rendu de thèse. Ils seront donc contactés au fil de l'eau.

Sinon, le contenu de la revue s'est d'ores et déjà enrichi, car nous avons plusieurs colloques publiés ou en cours de publication. Je remercie les directeurs de thèse pour leur travail de relecture des comptes rendus de thèse de leurs doctorants. La chronique « Procédure » du CERDP sera également mise en ligne.

Madame Bénédicte THERACHE, a aimablement accepté de prendre la responsabilité de la Revue. Elle sera à l'avenir chargée de vérifier la mise en pages des contributions, et de la mise à jour de la plateforme HAL.

Prise de parole du Doyen

Nous sommes en procédure d'autoévaluation de nos formations. Les formulaires doivent être remis fin avril. Les modifications de nos maquettes seront à remonter sans doute à la fin de l'année afin qu'UCA puissent les examiner et les remonter à l'HCERES.

Une attention particulière sera portée à la Licence, notamment à partir des éléments de comparaison collectés par le Professeur Marc Guerrini. Toutes les décisions seront prises si possible de manière consensuelle et à l'issue de réflexions collégiales.

2) Point Alternance

Prise de parole du Vice-Doyen aux relations socio-économiques, Thierry MARTEU.

Rien n'est fixé pour le moment sur la prime d'intéressement.

La reconduction de la subvention exceptionnelle à l'embauche d'un alternant, mise en place dernièrement est assurée pour l'année 2022/2023. Toutefois, le montant de la subvention sera probablement moins incitatif. Le bénéfice du montant de 8000 euros sera conservé pour les contrats d'alternance conclus avant la fin du mois de juin 2022 au titre de l'année 2022/2023.

Cette année, nous avons 40% d'alternants en plus. Pour la rentrée prochaine, il nous faudra rapidement proposer aux entreprises le nom des étudiants lors de la sélection des candidats en Master. L'objectif est de permettre aux entreprises partenaires de bénéficier de la subvention de 8000 euros pour toute signature de contrat avant la fin juin 2022. Nous attendons une validation définitive du calendrier national pour communiquer.

L'AFJE, l'association française des juristes d'entreprises, propose de communiquer notre offre de formation à son réseau, afin d'identifier les nouveaux besoins de formation sous forme de sondage adressé aux entreprises.

Un raisonnement est en cours sur la réorganisation en blocs de compétences de nos Masters 2 afin, notamment, de développer la formation continue pour les candidats salariés. Il faut profiter de la réorganisation à venir afin de permettre à un maximum de salariés de pouvoir identifier ces blocs et éventuellement les suivre dans le cadre de leur droit à la formation continue.

Prise de parole du Doyen

Nous adressons nos remerciements aux organisateurs de la Journée des carrières. 25 ateliers ont été proposés aux étudiants avec des professionnels d'horizons variés. Nous avons de très bons retours de la part des intervenants, sur les échanges avec les étudiants et l'accueil qui leur a été réservé.

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

Informations Campus

L'acoustique de l'amphi Bonnacarrère a été modifiée et est apprécié par les utilisateurs.

Le câblage et la pose des bornes WIFI sont prévus pour les mois de mai et juin

Les travaux de rénovation énergétique devraient commencer au mois de juillet, le calendrier définitif n'est pas encore tout à fait fixé, il le sera courant février.

3) Présentation du Budget 2022 (cf Powerpoint « Présentation budget 2022 Eur LexSociété & Campus »)

Hubert GOUDINEAU présente les budgets 2022 de l'EUR et du campus Trotabas.

Budget EUR :

Recettes : elles sont présentées en valeur brute (tableau du haut) et en valeur nette (tableau du bas). Elles augmentent, en valeur brute, de 294K€ et en valeur nette de 81,6K€.

Les recettes en valeur nette correspondent aux crédits ouverts en dépenses, soit 450 695€.

Dépenses : le tableau informe de la répartition des dépenses par ligne de poste. A noter que l'enveloppe de masse salariale qui est en hausse inclut les dépenses de visites en entreprises.

A noter également que l'EUR bénéficie cette année encore de 100K€ de crédits Idex. Le mécanisme des recettes de l'alternance étant complexe, Hubert Goudineau en donne une explication avec exemple à l'appui (voir diapositive 4).

Il souligne que les directeurs de formation en alternance disposent de 157K€ de crédits de mesures d'accompagnement au CFA. Les demandes doivent être adressées à Emilie COUET, référente Finances. Le CFA s'est engagé à y répondre rapidement.

Thierry Marteu souhaite que les directeurs de formation soient informés régulièrement (et avant le mois d'octobre) des crédits disponibles. Hubert Goudineau s'engage à ce que ce soit le cas.

Budget du campus :

Si les recettes sont en légère baisse (due aux travaux sur le campus en 2022-23), par contre les crédits de dépenses sont en hausse : globalement + 52 597€ (+9,55%), et + 96 642€ pour les crédits mobilisables par le campus (crédits non fléchés). Cela est dû à l'attribution par UCA de plus de crédits au campus, notamment grâce aux recettes générées par le prélèvement sur les contrats de l'alternance.

Le campus dispose en plus de 50K€ provenant de la vente de la villa Monique.

4) Demande de poste de l'EUR LEX

Composante/ EUR	Département	Laboratoire	Section	Profil	Quotité	Compensation (OUI/NON)	Classement/priorité	INFORMATION POSTE
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	CERDP GREDEG	01	DROIT PRIVE	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PRIVE	GREDEG	01	DROIT PRIVE	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	DEMANDE ATER IUT
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC	LADIE	02	DROIT DE L'UE	100%	OUI		
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC	CERDACFF	02	Droit administratif et Droit constitutionnel	100%	OUI ORE		
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC	CERDACFF	02	Droit Public	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC MAST	CERDACFF	02	Droit Public	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	Renouvellement de poste
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC	CERDACFF	02	Droit Public	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC	CERDACFF	02	Droit Public	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC	CERDACFF	02	Droit Public	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC	CERDACFF	02	Droit Public	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	DROIT PUBLIC	CERDACFF	02	Droit Public	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	SCIENCE POLITIQUE	ERMES	04	Science Politique Question migratoire	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	SCIENCE POLITIQUE	ERMES	04	Science Politique Générale	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	SCIENCE POLITIQUE	ERMES	04	Science Politique Générale	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	
EUR LEX SOCIETE	SCIENCES DE GESTION	GRM	06	SCIENCES DE GESTION	100%	OUI		Compensation départ retraite EC
EUR LEX SOCIETE	SCIENCES DE GESTION	GRM	06	SCIENCES DE GESTION	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
EUR LEX SOCIETE	SCIENCES DE GESTION	GRM	06	SCIENCES DE GESTION	50%	NON	TRES PRIORITAIRE	
EUR LEX SOCIETE	SCIENCES DE GESTION	GRM	06	SCIENCES DE GESTION	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	Renouvellement de poste MAST
EUR LEX SOCIETE	SCIENCES DE GESTION	GRM	06	SCIENCES DE GESTION	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	Renouvellement de poste MAST
EUR LEX SOCIETE	SCIENCES DE GESTION	GRM	06	SCIENCES DE GESTION	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	Renouvellement de poste MAST
EUR LEX SOCIETE	SCIENCES DE GESTION	GRM	06	SCIENCES DE GESTION	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	ENSEIGNANT CONTRACTUEL
DROIT ET SCIENCE POLITIQUE / EUR LEX SOCIETE	ANGLAIS		11	ANGLAIS	100%	NON	TRES PRIORITAIRE	ENSEIGNANT CONTRACTUEL

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la demande de poste de de l'EUR LEX.

5) Réforme de la capacité en Droit

Prise de parole du Professeur Olivier VERNIER

Dorénavant les capacitaires seront des étudiants depuis la première année. Il y a deux blocs : droit public et droit privé, avec des options qui sont réduites. Nous avons comparé avec ce qui se faisait dans d'autres Facultés. La capacité en Droit est un ascenseur social et nous espérons donc que ce diplôme national sera validé au prochain conseil UCA.

Prise de parole de la responsable scolarité, Natacha CARLES

Nous avons dû nous adapter à la nouvelle réforme de la capacité en Droit. Nous sommes obligés de nous calquer sur les autres diplômes, ce qui implique une semestrialisation avec des unités d'enseignements capitalisables. Le diplôme confère désormais le statut d'étudiant dès la première année. La formation ouvre donc le droit à la bourse mais, nous suggérons de fixer une capacité d'accueil en première année avec une demande de dépôt de dossier de motivation pour accéder à la formation.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la nouvelle maquette de la Capacité en droit

6) Modification des maquettes Master 2 Droit pénal fondamental et Master 2 Droit privé fondamental

Prise de parole du Professeur Yves STRICKLER

Il s'agit de valider une nouvelle maquette pour une formation initialement codirigée avec le Professeur Jean-François RENUCCI.

Les changements opérés sont de deux ordres, d'abord les intitulés et ensuite les matières enseignées. Certains enseignements seront communs aux deux diplômes.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à la majorité (1 abstention) des 2 nouvelles maquettes de Master 2 Droit pénal fondamental et Master 2 Droit privé fondamental.

7) Modification des MCC Licence et Master

Prise de parole de Natacha CARLES

Il s'agit d'autoriser l'organisation d'une session de substitution à destination des étudiants isolés pendant les examens dû à l'épidémie de COVID 19. Cette session est prévue par une circulaire du ministère. Les écrits d'une durée supérieure à 1 heure et épreuves à l'orale sont maintenues en l'état. Toutes les épreuves écrites d'une heure ou moins basculeront à l'oral. Des évaluations de substitution seront aussi mises en place pour les épreuves de contrôle continu lorsque les étudiants ont raté au moins la moitié des épreuves.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité les modifications des MCC de Licence et de Master.

8) Demande de délégation de signature aux délégués relations internationales concernant les mobilités étudiantes.

Pour simplifier les procédures et pour fluidifier le traitement des mobilités au sein du bureau des relations internationales, nous demandons une délégation de signature pour les deux délégués.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la demande de délégation de signature aux délégués relations internationales concernant les mobilités étudiantes

Questions diverses

A la suite d'agressions autour du campus, la présence policière est renforcée et, dans le prolongement de la réunion sécurité du 27 janvier, nous étudierons avec les services de la Ville l'amélioration de l'éclairage dans le quartier (et sur le campus pour notre part). Les moyens de l'Université (cellule contre les violences sexistes, médecine universitaires...) sont à la disposition des victimes auxquelles la Faculté témoigne tout son soutien. Elles sont invitées, d'une part à se faire connaître et, d'autre part, à déposer une plainte ou une main-courante, y compris pour des faits remontant à plusieurs jours et commis en dehors du campus. Elles ne doivent en aucun cas rester seules, et subir sans soutien un traumatisme qui peut avoir des conséquences graves, également sur leurs études.

La séance est levée à 16h20.

Doyen Xavier LATOUR

